

MONDE

Présidentielle 2007 : LE DÉBAT. Cf. notre rubrique « Le Petit Hebdo de la Présidentielle ».

Turquie : tension après l'annulation de l'élection. Le pays se dirige vers des législatives anticipées après l'annulation du premier tour de la présidentielle par la Cour constitutionnelle pour vice de procédure. La séance électorale au parlement nécessitait 367 députés (sur 550) pour être ouverte. Le Premier ministre turc a annoncé la convocation d'élections législatives anticipées, et a annoncé une réforme prévoyant l'élection du président au suffrage universel direct. La Cour avait été saisie par l'opposition laïque, qui voulait en fait bloquer la candidature de M. GÜL, issu de la mouvance islamiste. Le soir du premier tour, un million de laïques avaient défilé aux cris de « *pas d'imam à la présidence* ». Les législatives anticipées, qui devaient avoir lieu le 24 juin ou le 1er juillet, ont été reportées au 22 juillet par la Commission électorale. Le nouveau scrutin présidentiel aura lieu ce dimanche matin, pour le 1^{er} tour. Deuxième tour le 9 mai, puis les 12 et 15 mai. Le ministre des Affaires étrangères, Abdullah GÜL, seul candidat en lice, a annoncé qu'il n'insisterait pas pour maintenir sa candidature s'il échouait à nouveau à être élu au 1^{er} tour, alors que ses chances semblent très compromises.

Liban : le rapport sévère contre OLMERT. La commission d'enquête sur les ratés de la guerre au Liban dénonce, dans un document publié en début de semaine, ses « *réactions précipitées* ». Ehoud OLMERT est considérablement affaibli par une fronde de son parti, dont une des principales figures, le chef de la diplomatie Tzipi LIVNI, l'a publiquement appelé à démissionner, et a annoncé son intention de briguer la Présidence de Kadima. Avigdor ITZCHAKY, le chef du groupe parlementaire, a annoncé qu'il quittait son poste pour protester contre le refus de M. OLMERT de démissionner.

BUSH dégage son veto. Sans surprise, le Président des Etats-Unis a opposé son veto au texte de loi adopté par le Congrès sur le financement de la guerre en Irak qui fixait le début du retrait des troupes américaines avant la fin de l'année. « *Lancer un compte à rebours pour le retrait revient à lancer un compte à rebours pour l'échec et ce serait irresponsable* », a déclaré George W. BUSH. Ce veto intervient le jour du quatrième anniversaire de la déclaration solennelle de BUSH, sur le pont d'envol du porte-avion « Abraham Lincoln », proclamant la fin des opérations majeures en Irak. Les démocrates ne disposent pas d'une majorité suffisante pour passer outre à la décision présidentielle.

Libération de Céline. Dès la libération de l'otage française détenue pendant 3 semaines en Afghanistan, Paris a promis de redoubler d'efforts pour obtenir celle du second Français et de ses compagnons afghans, mais veut gérer en toute discrétion le nouvel ultimatum qui lui a été adressé par les Talibans. Ce nouvel ultimatum expirera le 5 mai, la veille du second tour de l'élection présidentielle française.

Conférence sur l'Irak pour l'avenir du pays. 50 pays se retrouvent à Charm el-Cheikh.

Russie-Estonie : pas de retour au calme à Tallinn. La crise russo-estonienne s'est intensifiée après les déclarations du chef adjoint de la commission des affaires étrangères de la Douma. Des députés russes soupçonnent les autorités estoniennes d'avoir infligé des tortures après les émeutes à Tallinn. Deux nuits d'émeutes ont eu lieu après le déplacement d'un monument à la mémoire des soldats soviétiques.

Sahara occidental. Dans une résolution adoptée à l'unanimité de ses 15 membres, le Conseil de Sécurité de l'ONU a appelé « les parties à engager des négociations sans conditions préalables et de bonne foi [...] qui permettent d'assurer l'autodétermination du peuple du 'Sahara occidental' ». L'Algérie, le Maroc et le Front Polisario se sont félicités de cette résolution.

14.338 attentats recensés dans le monde en 2006, contre 11.111 l'année précédente. Selon un rapport américain, cette progression serait due notamment à la situation en Irak et en Afghanistan.

Peine de mort en baisse dans le monde. En 2006, le nombre d'exécutions dans le monde a diminué, pour s'établir à 1.591. 91% d'entre elles ont été prononcées dans six pays, la Chine en tête, suivie de l'Iran et l'Irak, selon Amnesty.

EUROPE

Ouverture du marché du travail français. La France va ouvrir « *dans les prochaines semaines, voire avant* » une trentaine de nouveaux métiers aux ressortissants des pays de l'Est ayant rejoint l'UE en 2004, a indiqué le ministère de l'Emploi et de la Cohésion sociale. « *Il n'y a pas de date arrêtée, mais on va continuer l'ouverture progressive et maîtrisée sur des métiers en tension* » pour lesquels les entreprises connaissent un déficit de main d'œuvre.

Tony BLAIR sur le départ. Le Premier ministre britannique a déclaré qu'il ferait une annonce « *définitive* » sur son départ la semaine prochaine, et admis que « *selon toute probabilité* », son ministre des Finances, Gordon BROWN lui succéderait fin juin. « *Selon toute probabilité, un Ecossais deviendra Premier ministre du Royaume-Uni* », a-t-il ajouté lors d'un déplacement à Edimbourg.

Grande-Bretagne : élections locales. Les électeurs sont appelés à renouveler 10.500 sièges dans 312 instances locales en Angleterre. Au Pays de Galles, ils doivent renouveler l'Assemblée galloise (60 sièges) et en Ecosse faire de même pour les 129 élus du parlement régional. Les indépendantistes du parti national écossais d'Alex SALMOND espèrent devenir, aux dépens du Labour, le premier parti au parlement autonome d'Edimbourg. A la veille du scrutin, un sondage leur accordait 34% des intentions de vote, contre 32% au Labour, 13% aux conservateurs et 16% aux libéraux-démocrates. 38% des personnes interrogées se disaient favorables à l'indépendance, 55% s'y opposant. Ce scrutin est le dernier pour le Premier ministre Tony Blair, avant son départ cet été après dix ans au pouvoir, et les analystes prévoient un recul des travaillistes un peu partout

Les législatives en Irlande fixées au 24 mai. Le premier ministre, M. AHERN, vise un 3^{ème} mandat.

MONDE AFRIQUE – AMÉRIQUE – ASIE

Les Maliens élisent leur président. Le président sortant TOURÉ brigue un 2^{ème} mandat.

Mandats d'arrêt contre des leaders soudanais. Pour crimes de guerre et contre l'humanité, au Darfour. Khartoum dénie toute compétence à la CPI, car le Soudan « *n'est pas membre du traité portant création de cette juridiction* ».

Katrina a coûté 125 milliards de dollars aux Etats-Unis. Seuls 40 des 854 millions de dollars d'aide internationale reçus par le pays ont été utilisés, révèle le Washington Post, qui décrit l'ampleur du gâchis. Un chargement d'aide médicale italien que les autorités avaient laissé pourrir a finalement été détruit. Le pays a aussi refusé l'offre de la Grèce, qui proposait d'envoyer deux bateaux-hôpitaux, mais payé 249 millions pour louer des navires privés. D'« *innombrables* » offres d'envoi de troupes et services de secours ont été déclinées, ainsi que 54 des 77 propositions faites par le Canada, la Grande-Bretagne et Israël. Les 400 millions de dollars de pétrole offerts par le Koweït car le pays manquait d'essence et que ses infrastructures pétrolières étaient dévastées n'ont pas été utilisés.

Le Venezuela sort des clous. Le Président Hugo CHAVEZ a annoncé la décision de son pays de se retirer de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international en les qualifiant de « *mécanismes de l'impérialisme* » destinés à exploiter les pays pauvres. Il a menacé de se retirer de l'Organisation des Etats-Américains si cet organisme venait à le condamner pour l'affaire de la chaîne de télévision privée Radio Caracas Television. M. CHAVEZ a l'intention de ne pas renouveler la licence de RCTV à qui il reproche d'avoir été impliquée dans le coup d'état qui l'avait délogé du pouvoir deux jours il y a 5 ans.

CONSEIL DES MINISTRES

Projets de loi. Responsabilité parentale et protection des enfants. Le ministre des Affaires étrangères a présenté un projet de loi autorisant l'adhésion à la convention de La Haye du 19 octobre 1996 concernant la compétence, la loi applicable, la reconnaissance, l'exécution et la coopération en matière de responsabilité parentale et de mesures de protection des enfants. / **Mise à disposition de ressources de télécommunication en cas de catastrophe.** Projet de loi autorisant l'adhésion à la convention sur la mise à disposition de ressources de télécommunication pour l'atténuation des effets des catastrophes et pour les opérations de secours en cas de catastrophe.

Décrets. Organisation générale de l'armée de terre. / Médaille d'honneur de la protection judiciaire de la jeunesse. / Statut particulier du corps de l'inspection générale de la jeunesse et des sports.

Communications. Le commerce équitable. / Les contrats urbains de cohésion sociale.

POLITIQUE INTÉRIEURE

Passation de pouvoirs... Le nouveau Président de la République sera élu le 6 mai. Le mandat de Jacques CHIRAC s'achève le 16 mai à minuit. La passation de pouvoirs entre le Président sortant et le Président élu n'a connu que deux précédents sous la Vème République : en mai 1981, lorsque François MITTERAND avait battu le sortant, Valéry GISCARD d'ESTAING ; en mai 1995, lorsque Jacques CHIRAC avait succédé à François MITTERAND, qui ne s'était pas représenté. La passation de pouvoirs se fait normalement le jour de la fin du mandat du Président sortant, mais elle peut se dérouler entre la proclamation des résultats par le Conseil constitutionnel et la fin du mandat précédent. Les résultats du second pourraient être proclamés le 10 mai.

...et interrègne. Il y a entre l'élection et l'installation de l'élu, un « interrègne », au cours duquel le Premier ministre sortant remet la démission de son gouvernement au Président sortant, lequel le charge d'expédier les « affaires courantes » (notion encadrée par le Conseil d'Etat). Le nouveau Président, une fois installé – au plus tard le 16 mai, formera son gouvernement, qui préparera les élections législatives.

Législatives 2007. UDF et PCF : Allongement des temps de parole pour la campagne officielle en vue des élections législatives des 10 et 17 juin (la veille sur le continent américain). Cette décision, annoncée par Patrick OLLIER, le Président de l'Assemblée nationale, a été prise à l'unanimité du bureau de l'Assemblée nationale et des Présidents de groupe. Le Président du groupe UDF, Hervé MORIN, avait demandé que « la nouvelle réalité électorale » soit prise en compte, après le score réalisé par François BAYROU au 1^{er} tour de l'élection présidentielle (18,57%). Après décision du bureau :

- le groupe UMP disposera de 80 min de temps de parole au 1^{er} tour, puis de 40 min au second ;
- le groupe PS, 63 min, puis 31 min et 30 s. au second ;
- le groupe UDF, 25 min, puis 12 min 30 s au second ;
- le groupe Communistes et Républicains, 12 min, puis 6 min au second.

L'ancien ministre Robert PANDRAUD, député UMP de la Seine-Saint-Denis, rejoint le cabinet de lobbying institutionnel DTM-Conseil. Ce pilier de l'UMP, qui siège à l'Assemblée nationale depuis 1986, ne se représentera pas aux prochaines législatives.

FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

2nd tour à l'étranger : 33 bureaux de vote supplémentaires sont ouverts.

- **Allemagne** : 2 bureaux supplémentaires à Berlin ; 2 bureaux supplémentaires à Francfort ; 1 bureau supplémentaire à Munich.
- **Brésil** : 1 bureau supplémentaire à Rio de Janeiro ; 1 bureau supplémentaire à Sao Paulo.
- **Chine** : 1 bureau supplémentaire à Hong Kong ; 1 bureau supplémentaire à Shanghai.
- **Egypte** : 1 bureau supplémentaire au Caire.
- **Espagne** : 3 bureaux supplémentaires à Barcelone ; 2 bureaux supplémentaires à Madrid ; 1 bureau supplémentaire à Alicante ; 1 bureau supplémentaire à Valence.
- **Etats-Unis** : 2 bureaux supplémentaires à San Francisco ; 1 bureau supplémentaire à San José.
- **Irlande** : 1 bureau supplémentaire à Dublin.
- **Israël** : 2 bureaux supplémentaires à Tel Aviv ; 1 bureau supplémentaire à Netanya.
- **Liban** : 1 bureau supplémentaire à Beyrouth.
- **Luxembourg** : 2 bureaux supplémentaires à Luxembourg.
- **Maroc** : 2 bureaux supplémentaires à Rabat.
- **Portugal** : 1 bureau supplémentaire à Lisbonne.
- **Royaume-Uni** : 1 bureau supplémentaire à Londres.
- **Singapour** : 1 bureau supplémentaire à Singapour
- **Suède** : 1 bureau supplémentaire à Stockholm.

ÉCONOMIE - DÉFENSE

Logement : le nombre de permis de construire en hausse de 2,3% au 1^{er} trimestre. Baisse des mises en chantier.

Allemagne – moins de demandeurs d'emploi. Le nombre de demandeurs d'emploi est passé sous la barre symbolique des quatre millions en avril, à 3,967 millions.

Zone euro. 7,2% de chômage en mars. Il était de 7,3% en février, selon les données corrigées des variations saisonnières d'Eurostat. Sur un an, le chômage a baissé de presque 1 point : il atteignait 8,2% en mars 2006. Pour l'ensemble de l'Union européenne, le taux de chômage est resté stable en mars, à 7,3%. En outre, les prix à la production industrielle de la zone euro ont augmenté en mars de 0,3%, et de 2,7% en glissement annuel. Enfin, selon une estimation d'Eurostat, le taux d'inflation sur un an dans la zone euro a affiché une légère baisse à 1,8% en avril, contre 1,9% en mars.

6.000 points. La Bourse de Paris a franchi, mercredi matin, le seuil des 6.000 points pour la première fois depuis six ans et demi, dans le sillage du record battu la veille par Wall Street. La Bourse de New York a fini à un nouveau seuil historique mardi : l'indice Dow Jones a pris 0,56%, tandis que le Nasdaq a gagné 0,26%.

SANTÉ – SOCIÉTÉ

250 défilés en France. Entre 117.000 et 200.000 manifestants – soit le double de l'an dernier – ont manifesté à l'occasion du 1er Mai. L'appel des syndicats a été marqué par la volonté de prendre date pour les échéances sociales de l'après-présidentielle.

Record de chaleur en France en avril. Le mercure n'a jamais été aussi haut depuis 1950, avec une hausse de 4,3 °C par rapport aux normales.

Les Parisiens au frais... Le jardin d'Acclimatation de Paris a battu en avril un record de fréquentation vieux de 25 ans, avec 210.000 visiteurs. Le parc est géré dans le cadre d'une concession par LVMH.

Air France surcharge. La compagnie va augmenter de 5 euros à partir du 3 mai sa surcharge carburant sur les billets des vols long-courriers au départ de France. Cette hausse, liée à l'augmentation du prix du pétrole, s'applique sur l'aller et le retour. Il en coûtera donc 10 euros de plus au passager pour un aller-retour. Les vols court- et moyen- courriers ne sont pas concernés par cette augmentation. Cette surcharge « sera supprimée dès que le cours du baril repassera au-dessous de 65 dollars pendant 30 jours consécutifs », précise la compagnie. Le montant total de la surcharge carburant s'élève à 53 euros pour les long-courriers.

Tourisme algérien. Plus de 300 projets immobiliers dans le secteur du tourisme sont en cours de réalisation en Algérie, pour un investissement d'environ 640 millions d'euros. Le ministre du tourisme algérien, Noureddine MOUSSA, invité du forum du quotidien gouvernemental El Moudjahid, a annoncé qu'il s'agit principalement d'hôtels, complexes touristiques, résidences, motels et stations thermales.

CULTURE – NOUVELLES TECHNOLOGIES

1ers pas virtuels. Okapi met en ligne un guide destiné aux plus jeunes pour faire ses premiers pas sur Internet. http://blog.okapi-jebouquine.com/upload/2007/04/Internet_et_moi.pdf

Musée sur les insectes à Québec (Canada). La ville de Québec a ouvert le 12 avril son Insectarium, musée doté de près de 3.000 « bibittes » (insectes en québécois). www.insectariumdequebec.ca

LE PETIT HEBDO DE LA PRÉSIDENTIELLE 2007

Le débat. Ségolène ROYAL s'est placée en position d'attaque, Nicolas SARKOZY s'appliquant à afficher calme et pondération. Voici le film de ce face-à-face, avec AFP :

21H00 : Le face-à-face débute à l'heure tapante. Mme ROYAL se dit « très fière, très heureuse d'être ici ». M. SARKOZY se déclare « concentré ».

21H10 : A Mme ROYAL qui le somme de prendre sa part de responsabilité du gouvernement sortant, M. SARKOZY répond : « Je suis responsable, j'ai été ministre de l'Intérieur pendant quatre ans ». Il revendique une baisse de la délinquance par rapport à la « situation catastrophique » trouvée en 2002.

21h15 : M. SARKOZY reproche à sa rivale d'évoquer « tous les sujets en même temps », « de les survoler et de ne pas être assez précise ». « Laissez-moi la responsabilité de mes prises de parole, si vous le voulez bien », rétorque-t-elle.

21H30 : Vif échange sur la réduction du nombre des fonctionnaires :

- ROYAL : « Au moment du départ à la retraite, au lieu de recruter des douaniers, je recrute des infirmières ».

- SARKOZY : « Non ce n'est pas possible, Madame. »

- ROYAL : « Vous plaisantez? (...) Si vous ne pouvez pas faire, pourquoi voulez-vous accéder aux responsabilités? Eh bien moi, je le pourrai. »

21H40 : M. SARKOZY vante le chiffre de son projet par l'institut Rexecode :

- ROYAL : « Rexecode, on connaît la musique, c'est l'organisme du Medef. »

- SARKOZY : « Pourquoi toute personne qui n'est pas de votre opinion, vous la traitez avec ironie, voire avec mépris? »

22H00 : Mme ROYAL veut être « la présidente de ce qui marche, sans œillère ». Dans ce cas, « il n'y a rien à faire », ironise M. SARKOZY qui préfère être « le président qui fasse que ce qui ne marche pas marche ».

22H30 : Altercation sur la question de l'énergie nucléaire. Mme ROYAL demande à son adversaire quelle est la part du nucléaire dans la consommation d'électricité en France. « La moitié », répond-il. « Non, 17% seulement », insiste-t-elle.

- ROYAL (sur le réacteur nucléaire EPR) : « Vous venez de dire une série d'erreurs, ça peut arriver mais il faudra que vous révisiez un peu votre sujet. »

- SARKOZY : « Entre les Verts qui ne veulent pas le nucléaire, et les communistes qui veulent le nucléaire, qu'est-ce que vous choisirez si vous êtes élue? »

23H00 : Mme ROYAL accuse vivement M. SARKOZY « d'immoralité politique » pour avoir décrit « la larme à l'œil » la situation des handicapés, alors que le gouvernement auquel il appartenait a « supprimé » les aides en leur faveur. Le candidat UMP lui reproche de « perdre ses nerfs ».

- ROYAL : « Je ne perds pas mes nerfs, je suis en colère, il y a des colères très saines. Je ne m'énerve pas, je me révolte car j'ai gardé ma capacité de révolte intacte ».

- SARKOZY : « Qu'est-ce que cela doit être quand vous êtes énervée ».

23H10 : Mme ROYAL accuse M. SARKOZY de se « poser en victime » dès lors qu'il est « gêné » dans ses réponses. « Avec vous, ça serait une victime consentante, Madame », lui répond le candidat UMP.

23H38 : Fin du débat. **LIRE LE SCRIPT** sur www.afeinfo.com

Sondage Opinion Way pour LCI. 53% des téléspectateurs qui ont regardé le débat ont jugé Nicolas SARKOZY plus convainquant. 31% pour Ségolène ROYAL. S'agissant de l'électorat de François BAYROU, 25% ont trouvé Ségolène ROYAL plutôt plus convaincante, contre 51% qui trouvent Nicolas SARKOZY plutôt plus convainquant. Sur le dossier économie (pouvoir d'achat, croissance, retraite, dette publique) c'est Nicolas SARKOZY qui a été jugé plus convaincant. Sur le dossier de la scolarisation des enfants handicapés, Ségolène ROYAL a convaincu à 47%, contre 30% pour le candidat UMP. Enfin, les souhaits de victoire se concentrent à 52% pour Nicolas SARKOZY (+4 points), et à 37% sur Ségolène ROYAL (+1 point), ce qui confirme qu'elle a tenu son rang, même si le candidat UMP a plus convaincu. Les directeurs de campagne de Ségolène ROYAL, Jean-Louis BIANCO et François REBSAMEN, ont contesté « la fiabilité » de ce sondage. « *A qui profite un tel sondage ?* », se sont-ils interrogés.

SARKOZY, satisfait. C'était « *un débat digne* » et « *j'espère qu'il a intéressé les Français* », a déclaré le candidat UMP. Mais « *j'ai été un peu étonné d'une certaine agressivité de Mme ROYAL* », a-t-il ajouté. M. SARKOZY a trouvé que la colère manifestée par Ségolène ROYAL pendant le débat était « *une forme d'intolérance* ». « *C'est au fond assez révélateur des réactions d'une certaine gauche qui considère comme illégitime toute personne qui n'a pas ses idées* », a-t-il dit.

ROYAL a dominé. C'est François HOLLANDE qui le dit. « *Le débat a été fructueux. Ségolène a conduit et même dominé l'échange. Elle a imposé une force de caractère, une force de conviction et aussi la force de son projet. A bien des égards, elle a mis Nicolas SARKOZY en difficulté, notamment sur son thème de prédilection, travailler plus pour gagner plus, ce qui est apparu comme une illusion, pour ne pas dire une supercherie, et c'est sur ses propositions qu'elle a nourri l'échange* », a déclaré le numéro un socialiste. Selon lui, Ségolène ROYAL « *a montré ce qu'on attendait d'elle mais qui pouvait toujours susciter une interrogation : elle a montré de la crédibilité. Elle a montré aussi de la cohérence, de la capacité à exercer les fonctions* ».

Qui a gagné le débat ? Au lendemain de la confrontation très attendue, les deux camps crient victoire. Selon un politologue, « *Les critères d'appréciation du succès ou de l'échec étaient différents pour chacun des deux candidats. La campagne électorale a formaté les critères d'appréciation à partir desquels, à tort ou à raison, ils seront jugés. Ségolène ROYAL ne devait pas apparaître incompétente, Nicolas SARKOZY ne devait pas donner l'impression d'être porté à déraper. Sur ce terrain crucial, chacun a réussi à surmonter le défi et à s'en tenir très honorablement* », a jugé Philippe BRAUD. Pour le constitutionnaliste Didier MAUS, comparé aux précédents (1974, 1981, 1988, 1995) le débat a été « *extraordinaire hexagonal* », centré sur « *les préoccupations au jour le jour des Français* ».

Qui a regardé le débat ? 20.064.720 personnes, avec un pic d'audience global à 21h45 de 23,1 millions de téléspectateurs pour les deux chaînes réunies. Le débat était également retransmis par France-24, ainsi que par de nombreuses radios et sur internet.

Qui sera le Premier ministre ? Pour ROYAL, c'est peut-être STRAUSS-KHAN : « *Dominique est présent à mes côtés, à sa demande, et je m'en félicite, c'est un homme talentueux et imaginatif, il pourrait être un très bon Premier ministre si tel est mon choix* » a-t-elle indiqué. Et pour SARKOZY ? « *J'ai une idée assez précise de qui serait mon Premier ministre, et j'ai choisi de ne pas le dire.* »

François BAYROU ne votera pas pour Nicolas SARKOZY. Le Président de l'UDF l'a fait savoir après le débat, sans préciser ce qu'il ferait au second tour. La quasi-totalité des élus UDF ont fait savoir qu'ils soutenaient le candidat UMP. Un petit nombre a annoncé qu'ils s'abstiendraient.

L'ensemble de la gauche appelle à voter Ségolène ROYAL. François HOLLANDE appelle à un rassemblement très large autour de la candidate PS. Dominique VOYNET, Marie-George BUFFET, Arlette LAGUILLER, Olivier BESANCENOT et José BOVÉ ont tous appelé à voter pour elle.

M. LE PEN appelle à une abstention massive. Pour le 2^{ème} tour. Il refuse de choisir : « *J'invite les électeurs qui m'ont fait confiance à n'accorder leurs suffrages ni à Madame ROYAL, ni à Monsieur SARKOZY* ». Ces deux candidats « bonnet rose et rose bonnet » sont des « représentants officiels des partis et des politiques qui en 30 ans ont amené la France (...) au bord du gouffre ». 3.200 manifestants autour du candidat frontiste. 40.000 selon le FN.

L'UMP saccagé à Montréal. « *SARKOZY, sacre ton camp d'ici* » (fous le camp d'ici), « *Ni en France ni au Canada, pas de patrie pour les fachos* ». La permanence montréalaise du candidat de l'UMP a été vandalisée dans la nuit du 29 au 30 avril. Le quotidien Le Devoir constate que « *les tensions montent* » dans la communauté française du Québec. « *Pour éviter les possibles dérapages, les deux clans montréalais tiendront des réunions séparées dimanche* ». La droite a même choisi un restaurant situé « *avenue du Mont-Royal* ».

Sondages. Intentions de vote. 53,5%-46,5% pour Nicolas SARKOZY pour Ipsos-Dell, score inchangé. **52% (-1) pour Nicolas SARKOZY et 48% (+1) pour Ségolène ROYAL**, selon un sondage BVA pour Orange, qui souligne une légère progression des intentions de vote en faveur de Ségolène ROYAL, en raison de ses efforts pour séduire les électeurs centristes. Selon l'institut, près de la moitié de ceux ayant voté pour François BAYROU la choisirait à 49% (+9) contre 35% (+1) Nicolas SARKOZY. Les autres votent blanc ou s'abstiennent.

Les primo-votants votent Ségolène ROYAL. Ils ont entre 18 et 30 ans et n'ont jamais voté à la présidentielle : ils s'intéressent massivement (74%) à la campagne électorale pour le second tour. S'ils sont 71% à pronostiquer l'élection de Nicolas SARKOZY à la présidence de la République, 51% ont l'intention de voter pour Ségolène ROYAL le 6 mai. Ifop pour MSN et Le Parisien.

« Le président de la République doit-il nommer un gouvernement comprenant des personnalités qui ne l'ont pas soutenu au premier tour ? », 54% des personnes interrogées disent se sentir proches d'une pareille idée. Les sondés, dans cette enquête Ifop pour Acteurs publics, sont 45% à estimer, à l'inverse, que le chef de l'Etat doit gouverner avec des personnalités politiques l'ayant soutenu au premier tour de scrutin.

CARNET

Nominations

Bruno DELAYE, ambassadeur à Madrid (confirmé).

Nicolas GALEY, ambassadeur à Chypre (confirmé).

Hervé BESANCENOT, ambassadeur au Bénin.

Marc LADREIT de LACHARRIERE devrait présider le conseil d'administration de la futur Agence internationale des Musées de France.

Anne CLERC devient responsable des relations institutionnelles du groupe Accor.

Olivier CLUNY, dir. de cabinet du Gouverneur de la Banque de développement du Conseil de l'Europe.

Marie-Charlotte GUICHET rejoindrait TF1 pour être en charge des relations institutionnelles.

Franck MELLOUL rejoint France 24 comme directeur stratégie et du développement international.

Franck THIBAU devient responsable du service de presse au cabinet du Prince Albert II de Monaco.

INFOS Hebdo. Copyright : Robert del PICCHIA. **Editeur :** le sénateur Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN.

Clause de non responsabilité : l'Editeur s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour mais sans garantie. Les informations contenues dans INFOS Hebdo ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication.

Tel : +33 1 42 34 26 87. **Fax :** +33 1 42 34 42 08. **Mail :** r.delpicchia@senat.fr